

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : 2022-506
1. Intitulé du projet		
Aménagement et mise en valeur de la plage Caraïbe à Pointe Noire		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Agence des 50 pas géométriques	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	M Rony Saint-Charles, directeur	
RCS / SIRET	4 3 9 4 8 4 5 9 3 0 0 0 2 5	Forme juridique Etablissement public
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>	
Rubrique 10	Recalibrage de la ravine	
Rubrique 14	Aménagement de 2 carbets et cheminement piétonnier en ERL	
Rubrique 24	Mini STEP 55EqH	
Rubrique 39	22 215m ² : superficie du terrain à aménager	
Rubrique 41	Aire de stationnement de plus de 50 places (59 places dont 3 PMR)	
Rubrique 9	Cale de mise à l'eau et ponton dont les aspects techniques restent à définir	
4. Caractéristiques générales du projet		
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
Le projet s'inscrit sur un périmètre de 6ha. Les travaux projetés sur la plage et l'arrière plage Caraïbe concerne :		
- Démolition de ruines et de logements en zone de menaces graves et prévisibles pour les vies humaines		
- Mise aux normes des réseaux avec éclairage adapté		
Sur la plage :		
- Aménagement paysager : plantations de 180 arbres (engazonnement, végétation basse, arbres)		
- Construction de 2 carbets supplémentaires le long de la plage		
En arrière plage :		
- Construction d'un grand carbet de 50m ²		
- Reconstruction de deux locaux d'activités		
- Aménagement d'un terrain de sport en stabilisé (aucune imperméabilisation)		
- Réhabilitation des sanitaires et des douches existantes et aménagement d'une douche supplémentaire		
Sur le terrain communal : 59 places de parking sur un sol végétalisé dans un environnement boisé, de sanitaires et installation d'une mini station d'épuration (55EqH) sur le terrain communal		

4.2 Objectifs du projet

- Mettre en sécurité les personnes et les biens face aux risques naturels et aux effets du changement climatique ainsi qu'en termes d'accessibilité des secours ;
- Favoriser la sécurisation juridique des occupants grâce aux procédures de régularisation ou de relocalisation ;
- Favoriser la mise aux normes en termes de salubrité et de sécurité (réhabilitation des réseaux, enfouissement des réseaux aériens, mises aux normes de l'assainissement des eaux usées...) ;
- Protéger et valoriser les qualités paysagères et environnementale du site et porter une attention à la préservation du site de ponte des tortues marines ;
- Structurer et organiser les diverses activités et occupations des sols présentes sur le site (lisibilité de l'organisation spatiale, lisibilité de la fonction des espaces) ;
- Conforter et renforcer la vocation touristique et récréative (équipements dédiés, accessibilité PMR, accessibilité par les transports collectifs...) dans le prolongement d'une première phase de travaux réalisés en bordure de plage favorisant la création de carbet, cheminements piétons, plantations, stationnements ;
- Soutenir le développement de l'activité économique et de l'attractivité du secteur en organisant et structurant les espaces dédiés

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Démolition de 20 logements en zone de menaces graves et prévisibles pour les vies humaines, 6 ruines hors zone de menaces graves et prévisibles pour les vies humaines et 2 démolitions opérationnelles
Création de la voie d'accès pour le parking et aménagement de 59 places de parking
Recalibrage de la ravine au regard de l'étude hydraulique
Plantation d'arbres et d'arbustes sur l'arrière plage
Installation de 2 carbet le long de la plage
Construction de 2 locaux à vocation professionnelle ou associative
Construction d'un local pour le gardien de la plage (10m2)
Construction d'un grand carbet pour les événements culturels
Installation d'une mini STEP sur le terrain communal
Construction de sanitaires
Eclairage adapté aux tortues marines

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Organiser la gestion des flux de circulation et du stationnement avec la délimitation stricte des places dédiées à la voiture limitant ainsi les risques et les nuisances sonores

Structurer l'espace et les différentes activités sur la plage, chaque espace détient sa fonction :

- Le Nord de la plage est destiné aux activités nautiques (plongée, kayak, ponton, cale de mise à l'eau, ...) ;
- L'arrière plage sera un lieu de détente, espace festif (restaurant, carbet Caraïbes, ...) ;
- La plage sera une aire de repos, de baignade et de promenade ;
- Le Sud de la plage sera destiné aux activités sportives et récréatives.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

Dossier loi sur l'eau, projet soumis à Déclaration ou Autorisation au titre de la loi sur l'eau (En réserve de confirmation du service Eau et Biodiversité de la DEAL)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du périmètre d'étude	6ha
Superficie du terrain communal	1,1ha
Nombre de places de parking projetées	59 places
Nombre de démolitions	15
Superficie du terrain à aménager	22 215m ²
Nombre d'arbres et arbustes plantés	180

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Plage Caraïbe
Chemin de la plage Caraïbe
Commune de Pointe Noire

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 6 1° 46' 56" O Lat. 16° 12' 49" N

Point d'arrivée : Long. 6 1° 46' 59" O Lat. 16° 12' 40" N

Communes traversées :

Pointe-Noire

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

En zone de montagne ?

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Commune de Pointe Noire

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

La commune de Pointe Noire se situe dans l'aire d'adhésion du Parc National de Guadeloupe en application du décret n° 2009-614 du 3 juin 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du parc national de la Guadeloupe aux dispositions du code de l'environnement Issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Pointe Noire est couverte par un Plan de Prévention des Risques Naturels approuvé le 17 septembre 2009 par arrêté préfectoral n°2007-2435 AD1/4.</p> <p>Pas de PPRT</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du parking va engendrer la destruction d'habitat pour les crabes de terre et d'arbustes. Une continuité écologique va être recréée depuis la ravine jusqu'à la mer en démolissant les constructions en zone de risques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain communal est aujourd'hui boisé. Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, ce terrain est classé en zone UT, zone touristique. L'orientation d'aménagement et de programmation précise que le terrain recevra du parking. L'objectif est de préserver l'arrière plage qui aujourd'hui fait office de parking, ce qui engendre conflit d'usage avec les piétons et impacte la ponte des tortues, en transférant ces places de stationnement vers le terrain communal.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La plage est concernée par des risques de houle cyclonique et d'inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Globalement le projet vise avant tout à qualifier les espaces et n'induera pas d'effets négatifs sur l'environnement. La sécurisation physique des personnes et la mise aux normes des réseaux constituent les 2 objectifs principaux.

Par exemple : - L'aménagement du parking qui engendrera un défrichement du terrain communal se fera sous forme végétalisée (type evergreen) et une partie du terrain communal restera boisé. Un coefficient de biotope a été fixé à 85% sur le terrain communal alors que le PLU prévoyait un coefficient à 35%, donc une meilleure prise en compte de la végétation.

- La prise en compte des risques d'inondation se traduit par le recalibrage de la ravine et la démolition des constructions dans le lit d'expansion des eaux pour favoriser un meilleur écoulement des eaux.
- La ponte des tortues a été prise en compte en poursuivant la végétalisation de la plage et en mettant en place un éclairage adapté (LED, baisse de la luminosité).
- Suite aux démolitions des constructions en zone de risques, aucune construction ne sera programmée.
- Au vu de l'impossibilité de raccorder les habitations au réseau d'assainissement collectif (travaux de raccordement trop éloignés du secteur de compétence de l'agence), la mini STEP va permettre d'éviter le rejet des eaux usées sur le site et l'espace maritime. La charte de développement durable ainsi que le cahier de prescriptions de l'Approche Urbaine Durable sont annexés.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet fait l'objet d'une approche urbaine durable qui permet de prendre en compte l'ensemble des thématiques environnementales (biodiversité, gestion des déchets, de l'eau, risques naturels, nuisances sonores). Cette approche comprend :

- un diagnostic environnemental;
- des objectifs environnementaux quantitatifs et qualitatifs inscrits dans une charte de développement durable qui doit être appliquée jusqu'à la mise en oeuvre des travaux;
- un cahier de recommandations environnementales (suivi du projet par thématiques environnementales).

B. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Documents produits dans le cadre de l'Approche Urbaine Durable : - diagnostic environnemental ; - charte de développement durable - cahier de recommandations environnementales - Programme d'aménagement en phase APS

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Pointe-à-Pitre

le 27/06/2022

Signature



**AGENCE DES 50 PAS
GEOMETRIQUES DE GUADELOUPE**
Cité Administrative de Circonvallation
97100 BASSE-TERRE
Tél.: 0590 80 36 50 - Fax : 0590 80 10 99
Skret : 439 484 593 00025 - APE : 8413Z

SECRET
NO FOREIGN DISSEM
NO UNCLASSIFIED DISSEM
NO UNCLASSIFIED DISSEM
NO UNCLASSIFIED DISSEM
NO UNCLASSIFIED DISSEM